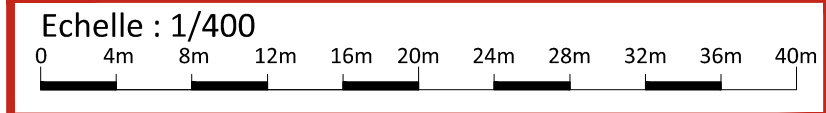


Document technique
 Les limites figurées sur ce plan, n'ayant pas fait l'objet d'un bornage contradictoire, ne sont pas opposables aux tiers.
 Ce document n'est pas destiné à définir des limites foncières.
 Il ne doit pas être pris en compte pour une définition de limite de propriété ou de droit réel.

COMPOSITION

1126	Numéros cadastraux
	Application fiscale issue du plan cadastral
	Limites de propriété définies précédemment
	Découpage
	Limite de zone constructible
	R+1 et/ou R0
	R0 (h max. = 4m)
	Jumelage obligatoire

NOTA :
 - Les limites de propriété sont figurées sous toute réserve par application graphique du plan cadastral; elles ne pourront être définies et garanties qu'après délimitation et bornage contradictoire avec les propriétaires riverains.
 - Hauteur des lignes électriques mesurées le 26/01/2015 et 03/11/2021.



Maîtrise d'Ouvrage:
MGC CONSEIL
 Résidence "L'Ortet" - ZAC de L'Ortet
 Route Nationale 113
 34430 - SAINT JEAN DE VEDAS
 Tel : 04.67.20.04.04



Document établi par :
RELIEF
 GEOMETRES-EXPERTS ASSOCIES
 INGENIERIE AMENAGEMENTS VRD
 S.A.R.L. de Géomètres-Experts
 Tél: 04-66-53-71-96 / Fax: 04-66-53-76-16
 Courriel : camargue@reliefge.fr
 ZA Terre de Camargue, 71 Rue des Artisans
 30220 AIGUES-MORTES

PERMIS D'AMENAGER
 Lotissement "LES ESTIVENQUES"
 PA4b - Plan de Composition Réglementaire
GALLARGUES LE MONTUEUX (30)
 Section AH - Parcelles n° 493-495-497
 N° dossier : 14179N-03
 Date : 12.07.2022